

2023

BILAN ACCUEIL DES FAMILLES

**TÉLÉPHONE,
RENDEZ-VOUS,
GROUPE DE PAROLE,
FORMATION**



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

VIENNE

UNAFAM - Union nationale de familles et amis de personnes malades et /ou handicapées psychiques

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

SIEGE NATIONAL : 108-112 rue Marius AUFAN, 92300 Levallois-Perret

Ecoute-famille : 01 42 63 03 03 • Service Administratif : 01 53 06 30 43 • Fax : 01 42 63 44 00

www.unafam.org

N° SIRET : 784 363 483 00040 • APE 8899 B

L'accueil des familles, au coeur des missions de l'Unafam

Voici plusieurs années que la délégation Unafam Vienne réalise un bilan annuel des accueils des familles.

Accueillir les familles, les accompagner pour leur donner informations mais aussi espoir et pouvoir d'agir : au-delà de l'écoute, nos bénévoles dédiés à l'accueil, formés (et bénéficiant d'une supervision) et eux-mêmes concernés par la maladie psychique d'un proche, partagent leur expérience dans une perspective d'entraide et de soutien.

Avec ce bilan, la délégation souhaite aussi saluer les bénévoles chargés de l'accueil des familles, dont le rôle est essentiel et difficile en raison des situations complexes rencontrées.

Souvent, cet accueil représente le premier contact des familles avec l'Unafam et est donc déterminant. Des familles qui arrivent la plupart du temps désespérées, avec l'impression d'avoir déjà tout tenté pour aider leur proche malade.

Vous le découvrirez dans ce bilan, les appels concernant des jeunes en souffrance sont en constante augmentation depuis plusieurs années, avec des situations révélatrices d'une extrême détresse.

Parmi les autres problématiques rencontrées, certaines sont malheureusement récurrentes d'une année sur l'autre, malgré les interpellations de l'Unafam : difficultés liées à l'accompagnement, accès et continuité des soins (sorties sèches, difficultés avec les équipes soignantes, difficultés dans le passage du secteur pédopsychiatrie vers le secteur adulte...), accès aux droits (logement, activité...).

L'accompagnement du proche malade dans tous les aspects de sa vie repose encore trop souvent entièrement sur les familles.

Pourtant, des dispositifs existent pour améliorer la prise en charge des personnes en souffrance psychique et aider les familles.



Ce sont par exemple :

- les Mesures Anticipées en Psychiatrie, qui permettent à l'entourage et aux professionnels de santé mentale de connaître la conduite à tenir pour le cas où la personne traverserait une crise durant laquelle il lui serait difficile de faire connaître ses besoins, notamment dans le cas d'une hospitalisation (kit Mon GPS, Guide Prévention Soins élaboré par le [Psycom](#)),
- le Dispositif d'Appui à la Coordination (0809 109) que les familles peuvent solliciter dans des situations complexes,
- Les programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP), qui visent à aider les patients à gérer au mieux leur vie avec une maladie psychique.

Nous le savons : des moyens complémentaires sont indispensables pour remédier à l'actuelle situation d'abandon, mais la coopération de tous les acteurs doit aussi contribuer au rétablissement.

Une raison d'espérer, la [campagne](#) pour faire de la santé mentale la grande cause nationale 2025.

Pour signer la pétition :



SIGNEZ LA PÉTITION

Santé mentale
GRANDE CAUSE NATIONALE 2025

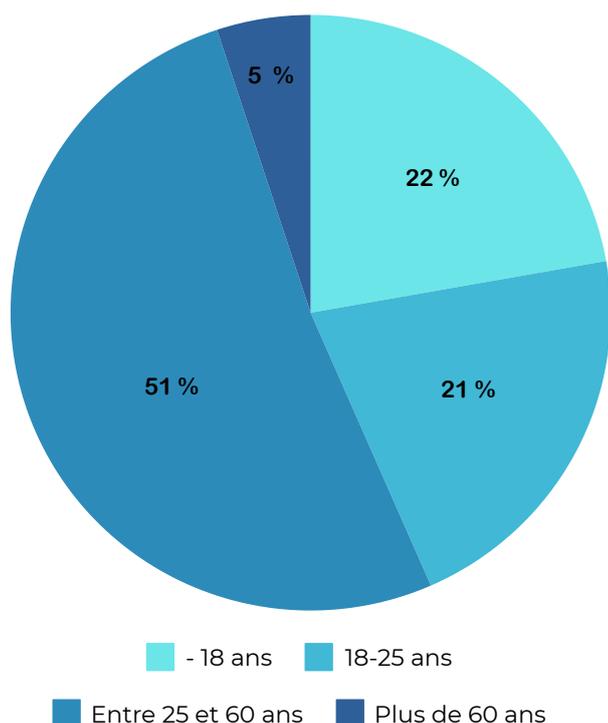
Les bénévoles de l'Unafam 86

Les appels pour des situations de jeunes en souffrance psychique continuent d'augmenter

Depuis 2021, la délégation reçoit des appels - dont le nombre est en constante augmentation - concernant des situations de jeunes en souffrance psychique (- 25 ans).

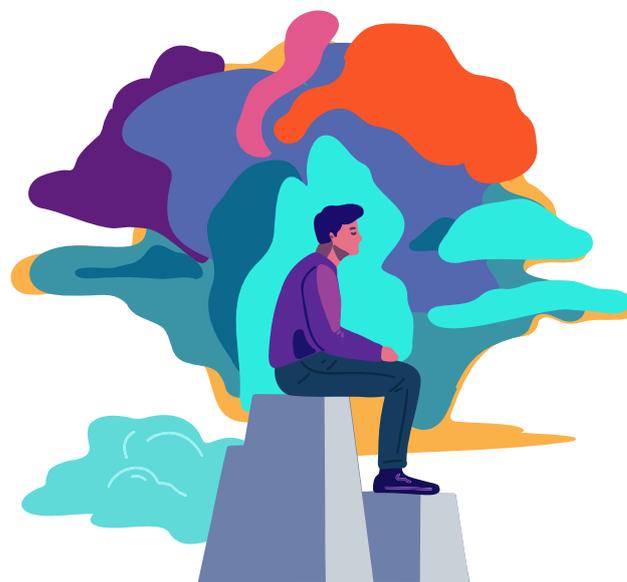
Si l'on comptabilise ensemble les appels pour des moins de 18 ans et ceux pour des 18-25 ans, les appels de familles avec un jeune souffrant de troubles psychiques représentent presque la moitié des contacts (43 %).

Répartition par tranche d'âge des personnes concernées par un trouble psychique



Pour la première fois, nous avons reçu des témoignages de parents dont l'enfant se scarifie (3 cas, tous ont moins de 18 ans).

Un type de manifestations de leur extrême détresse, souvent typique de cette tranche d'âge. Les scarifications sont associées à chaque fois à d'autres comportements : anxiété, tentative de suicide, anhédonie (goût à rien), aboulie (inaction), isolement, toxicomanie/addictions.



En 2023, nous avons également reçu un appel pour un jeune de moins de 18 ans concerné par une problématique de transidentité, associée à des menaces de suicide.

Un tiers des lycéens de Nouvelle-Aquitaine en souffrance psychique

Des situations qui semblent aller dans le sens d'une étude réalisée fin 2022 par l'[Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine](#) auprès de 6.000 lycées de la région et dont les résultats ont été rendus publics.

Celle-ci révèle "qu'un tiers des élèves montrent les signes d'une santé mentale dégradée [...] Près d'un lycéen sur dix signale avoir eu des pensées suicidaires au cours de l'année" .

Ces situations de détresse psychiques concernent davantage les filles que les garçons.

Un constat partagé par une étude de la [Drees et de Santé publique France](#), qui souligne la "dégradation de la santé mentale" des jeunes femmes, plus sujettes à commettre des gestes auto-infligés (tentatives de suicide, automutilations).

Autre constat de l'étude menée par l'ORS en Nouvelle-Aquitaine, **la Vienne est le département où la proportion d'élèves ayant déclaré avoir eu des pensées suicidaires est la plus élevée (11,6 %).**

Une bénévole Unafam "référente" jeunes

Face à ces problématiques nouvelles pour notre délégation et pour lesquelles nous sommes parfois démunis, nous avons désormais une bénévole "référente" parents de jeunes.

Lors des accueils, les parents nous font part de situations critiques : des jeunes sans diagnostic ni traitement, ou qui ont décompensé récemment.

Sont aussi remontées des difficultés d'accès aux soins, des passages du secteur pédopsychiatrie au secteur adulte du CH Laborit difficiles, un abandon de la scolarité depuis ses 16 ans pour un jeune adulte.

Certains regrettent également des délais d'attente pour accéder à un suivi (1 an et demi d'attente au CESAM).

Une maman relate l'impact sur l'ensemble de la sphère familiale avec des difficultés relationnelles entre un frère et une sœur malade.

Malgré tout, certains messages sont porteurs d'espoir. Ainsi, une grand-mère qui a appelé nous a remercié pour notre écoute, les soutiens et pistes/ressources apportés.



Elle espère aujourd'hui que son petit-fils est sur la bonne voie du rétablissement.

Nous pouvons aussi compter sur un partenariat positif noué avec la Maison des Adolescents de la Vienne et la perspective d'une ouverture prochaine d'une Maison de l'Enfant et de la Famille est à féliciter.

CHIFFRES 2023

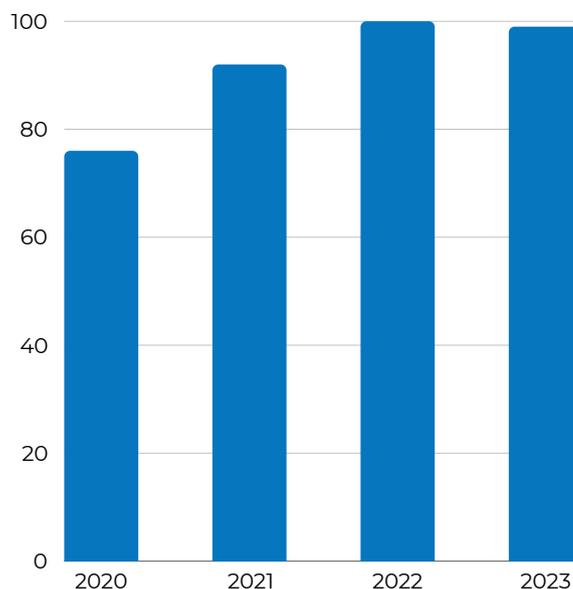
En 2023, 99 situations ont été rencontrées (pour 76 en 2020, 92 en 2021).

Un nombre stable par rapport à celui de l'an passé (100 en 2022).

A ces accueils sur rendez-vous en présentiel ou téléphoniques doivent s'ajouter quelques contacts pris par mails et quelques accueils réalisés par le Délégué Départemental pour des situations particulières.

Plusieurs familles ont bénéficié d'un accompagnement dans la durée (29 entretiens de suivi, adhérents ou non).

Nombre de situations rencontrées



Une hausse des accompagnements en lien avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Les bénévoles référentes sur les sujets relatifs à la MDPH ont été **3 fois plus sollicitées** pour la constitution et le suivi de dossiers (12 contacts contre 4 en 2022).

Un constat qui peut s'expliquer en partie par un nouveau décret, entré en vigueur le 1er janvier 2023, permettant d'ouvrir l'accès à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour les personnes souffrant de troubles psychiques.

En parallèle, un travail de fond a été réalisé par la délégation, en lien avec les ressources régionales et nationales de l'Unafam, pour développer des outils de communication pour promouvoir la PCH auprès du grand public, des bénévoles Unafam et des professionnels (dépliant et guide PCH).

59%

des personnes ayant contacté l'Unafam86 sont des mères

Cette tendance reste similaire chaque année. Les parents représentent la majorité des proches prenant contact avec notre délégation (73 %).

Ce constat s'explique certainement par le fait que, dans la plupart des cas présentés, la personne en souffrance psychique vit chez ses parents.

Une situation normalisée qui ne devrait pas l'être : sur les 5 accueils réalisés concernant des personnes malades de 60 ans et plus, 3 ont déclaré que leur enfant vivait chez eux !

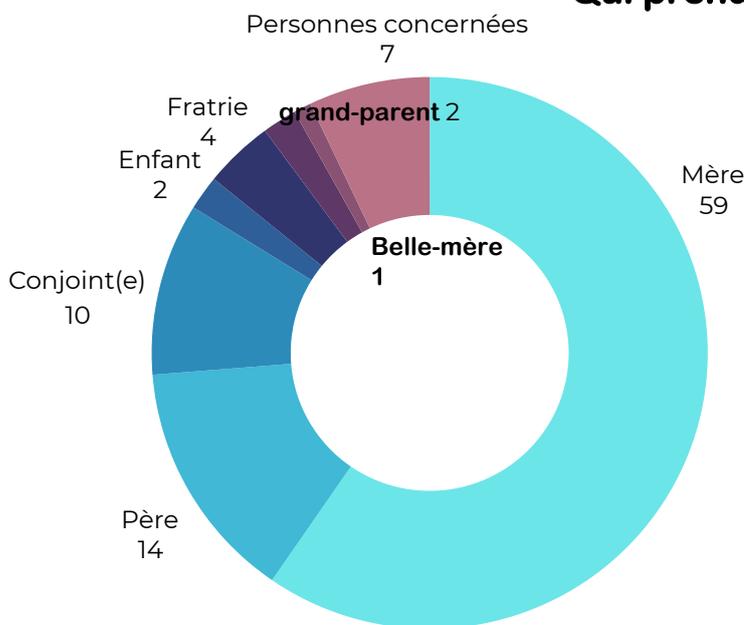
Conséquence de ces situations problématiques : un épuisement de parents très âgés qui ont encore à charge un enfant lui-même âgé et éloigné d'une dynamique de rétablissement.

Ces parents sont particulièrement inquiets du devenir de leur enfant après leur décès.

Les aidants compensent malgré eux les manquements des politiques publiques : quelle que soit la tranche d'âge des personnes concernées par un trouble psychique, la famille reste la principale ressource en terme de logement et d'accompagnement.

Une situation que dénonce l'Unafam depuis longtemps, au niveau local et national, comme en témoigne le **Baromètre 2023**, réalisé auprès des adhérents (30% des personnes présentant des troubles psychiques vivent chez leur proche).

Qui prend contact ?



Remarque : lors des accueils, 13 personnes ont déclaré être elles-mêmes concernées par des troubles psychiques.

Mais 6 d'entre elles ont appelé pour évoquer la situation d'un proche.

Les 7 autres (apparaissant sur le graphique ci-contre), ont appelé pour évoquer leur propre situation.



Profil des proches concernés par un trouble psychique, pour lesquels les familles et amis appellent

58 %

des personnes concernées par un trouble psychique sont des hommes.

15

personnes concernées ont des enfants.

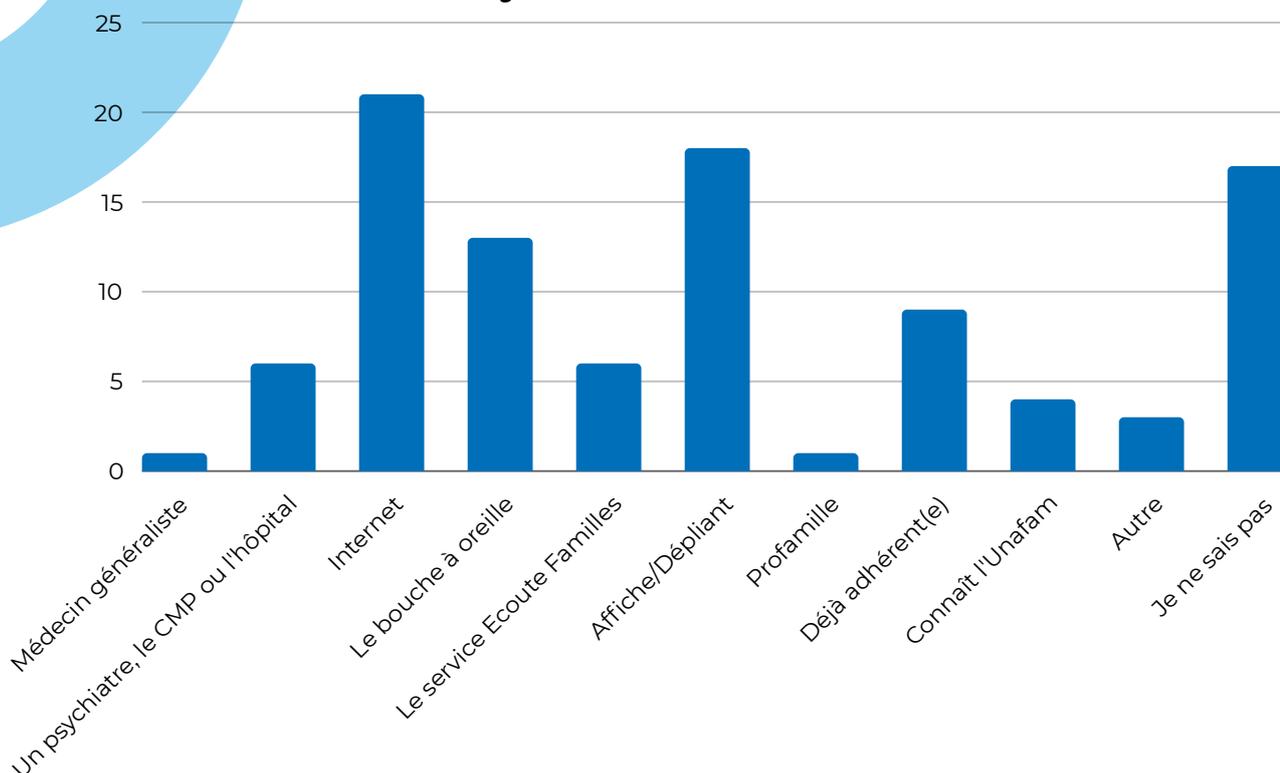
56 %

des personnes concernées ont plus de 25 ans.

DIFFICULTÉS PRINCIPALES AVEC LE PROCHE

Absence de communication, inaction, goût à rien, isolement, agressivité.

Les moyens d'entrer en contact



Remarque : Les 3 réponses "Autre" correspondent à une orientation par le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), un psychologue libéral et une autre délégation départementale de l'Unafam.

Malgré un partenariat accru avec les équipes soignantes du CHL, les orientations vers l'Unafam restent minimales.

Sur les 23 adhérents accueillis, 14 ont été orientés par divers canaux.

"Papa, peut-être que maman est bipolaire en fait"

Voilà comment cet homme d'une quarantaine d'années a contacté l'Unafam 86, grâce à l'interpellation de sa fille de 13 ans.

La prise en compte de l'impact de la maladie psychique sur l'ensemble des membres de la famille est essentielle.

Pour mieux soutenir et accompagner les jeunes proches (frères et sœurs, enfants), l'Unafam au niveau national a engagé un travail au long cours.



Et le reste de la famille, dans tout ça ?

Des ressources dédiées sont développées par ou en partenariat avec l'Unafam :

- en Nouvelle-Aquitaine, un groupe de parole en visio dédié aux fratries (16-30 ans) a été créé.
- "Y'a un truc qui va pas" : parcours documentaire pour les fratries construit par et pour des frères et sœurs disponible sur YouTube.
- consultation d'accompagnement parental de l'Unafam, pour les parents en souffrance psychique, mais aussi les coparents (et grands-parents pouvant parfois être impliqués).
Contact et rdv : accompagnement.parental@unafam.org ou 01.53.06.30.43 (standard Unafam).
- un groupe de travail au niveau national est consacré à la place des grands-parents.

Plus d'infos :

<https://www.unafam.org/espace-pour-les-jeunes>

NOS AUTRES ACTIONS RÉALISÉES PAR NOS BÉNÉVOLES ACCUEILLANTS

En complément de l'accueil téléphonique et présentiel, d'autres actions de soutien aux familles sont réalisées :

GROUPE DE PAROLE

8 séances en 2023.

9 participants en moyenne.



FORMATION AUX AIDANTS et FORMATIONS EN LIGNE

Une **journée après-Prospect** a bénéficié à 7 personnes.

Pour la première fois, en réponse aux situations concernant les plus jeunes, une **journée d'information sur les troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent** a été organisée en septembre 2023. 9 personnes y ont participé.

L'Unafam est également dotée d'une plateforme de formation en ligne, Form'aid@nts, accessible via l'URL : <https://formaidants.fr/>

Elle propose à tout public intéressé d'accéder gratuitement à des modules de formation en toute autonomie, à son rythme.

Il suffit de créer un compte. 6 modules très riches sont en ligne :

- "Troubles psychiques : des clés pour comprendre"
- "Les Schizophrénies"
- "Mieux accompagner son proche souffrant de dépression"
- "Mieux accompagner une personne souffrant de troubles anxieux"
- "Adapter sa communication avec un proche souffrant de troubles bipolaires"
- "Comment stimuler la motivation chez un proche vivant avec des troubles psychiques"

PROGRAMMES DE PSYCHOEDUCATION

BREF : participation d'une accueillante Unafam à 4 séances à Châtelleraut.

PROFAMILLE : participation de l'Unafam à 1 réunion d'information.

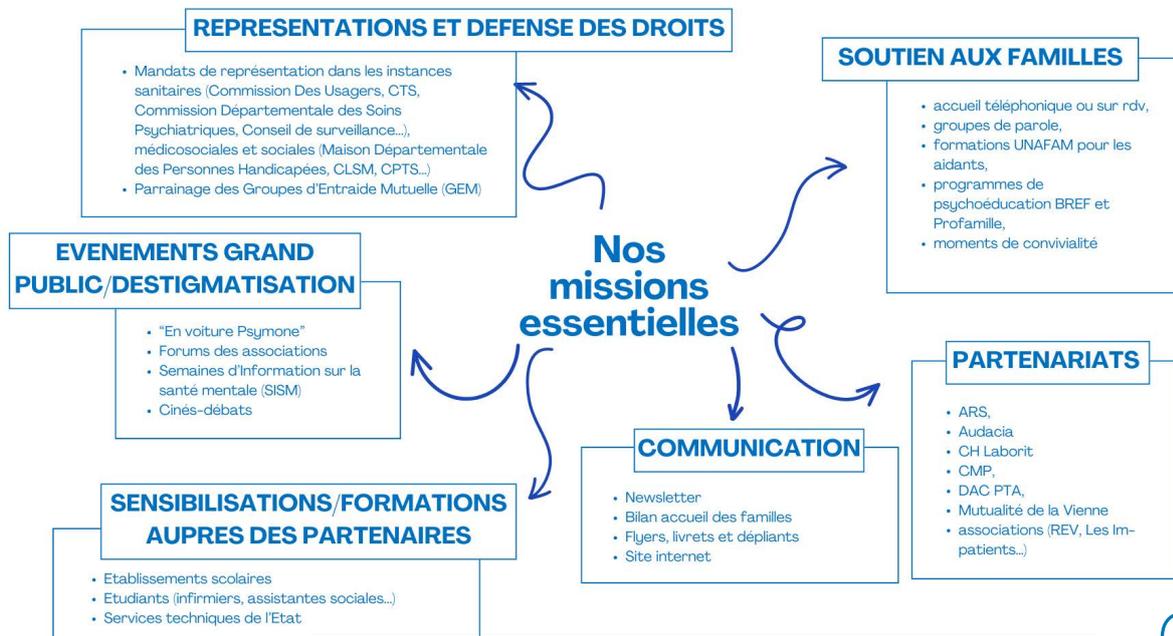
LE FONCTIONNEMENT DE L'UNAFAM 86

L'UNAFAM est une Union nationale présidée par Emmanuelle Rémond, composée de délégations régionales et départementales. En Nouvelle-Aquitaine, nous pouvons compter sur le soutien de la Délégation Régionale, avec la présence d'une Déléguée Régionale et de 3 salariées pour aider les bénévoles dans leurs missions (1 Chargée de mission Nouvelle-Aquitaine, 1 Chargée de coordination et de développement Grand Limousin et 1 Chargée de coordination et de développement Poitou-Charentes).

Nous sommes également en lien avec notre siège national situé à Levallois-Perret, où nous disposons d'un appui salarial avec qui échanger si besoin. Des formations pour les bénévoles sont proposées afin d'accomplir au mieux nos missions.

Dans la Vienne, les missions de nos 10 bénévoles sont organisées autour de plusieurs grands axes.

Pour beaucoup, nous remplissons plusieurs de ces missions :



**La famille fait partie de la solution,
elle n'est pas LA solution**

**CONTACT :
UNAFAM VIENNE**

06 85 19 29 65

86@unafam.org

<https://www.unafam.org/vienne>

**Ne jamais se résigner : nourrir mutuellement le pouvoir d'agir, donc l'espoir, des
personnes en souffrance psychique, des aidants, des soignants, des
accompagnants sociaux !**
